L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 24 MAI 1865. entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 24 MAI.

☞ Pour les départs de vapeurs, navires et autres annonces, voir la partie anglaise.

Vente à l'encan de ce jour.

Par S. Guimard, à onze heures précises du matin, sur l'ancienne habitation Lizardi, près de la raffinerie et à un lot des chars des omnibus—La vacherie de M. Michel Fiorane.

Par Bernard Turpin, au magasin No 97, rue Vieille Levée—Vin de Bordeaux en barriques et en caisses, champagne, eau de vie, vermouth, kirsch, cognac en poudre, en morceaux et de la Havane, &c.

Par G. Léonard, dans sa salle d'encan, rue de Chartres, No 61—Marchandises sèches.

Par Hoffman & Marks, dans leur salle d'encan, au No 32 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, vêtements de saison, bonneterie, &c.

Par F. M. Jacobs, au No 36 du Parvis de la Bourse—Meubles, marchandises sèches, bottes de l'Ouest, &c.

Nouvelles d'Europe.

Nous trouvons les dépêches qui suivent dans les journaux de l'Ouest du 17 :

New-York, 16 mai—Le steamer Cuba, parti de Liverpool le 5 et de Queenstown le 7, est arrivé.

Marché de Liverpool.

Le coton est plus faible et a fléchi de ¼ d. La fair Orleans est à 17, le middling à 16, le middling Mobile à 14½.

Les Consolidés sont à 90¼ à 90 5/8.

L'encaisse de la Banque d'Angleterre s'est augmentée de £75,000.

Les sympathies pour les Etats Unis continuent à exagérer maintes résolutions dans toute l'Angleterre.

Presque tous les corps publics, en tous endroits ont prononcés dans le même sens. Parmi les dernières démonstrations faites on cite un grand meeting des ouvriers de Londres. Il est ajouté à leurs condoléances une résolution de félicitation pour les succès fédéraux qui assurent la destruction de l'esclavage.

Le *London Times* a un article très amical et certainement sur les sentiments exprimés par Sir R. Peel et le président Johnson. Il dit que le langage de Johnson est pathétique, digne d'un homme d'Etat, et que l'Angleterre saura y répondre dans aucun doute.

De plus, ajoute-t-il, que les mots creux de vaines provocations qui avaient été employés par des personnes sans aucune responsabilité, seront enterrés dans la tombe de M. Lincoln.

A la Chambre des Lords Ravenworth a demandé à lord Derby ce qu'il avait voulu dire quand il a avancé que si les hommes du Sud étaient complices de l'assassinat, ils avaient commis plus qu'un crime, une bêtise. Lord Derby a refusé de pas commenter ses expressions pouvaient être mal interprétées. Il n'a voulu que se servir du mot fameux de Talleyrand en l'appliquant aux gens du Sud qui auraient fait spécialement cette chose qu'il nomme mais encore qu'il avait nécessairement mises sérieusement à leur cause politique.

La Chambre des Communes a voté les principales dispositions du budget. Gladstone a retiré la réduction de droit sur le thé, ce qui a été renvoyé au lire du jeûn.

Napoléon a été reçu avec enthousiasme à Alger.

Le projet de loi du gouvernement portant à 140,000 hommes le contingent de 1865, a passé au Corps législatif.

Le Sud tient ferme.

Le bruit court que la mission du Signor Vegezzi à Rome, sur les affaires religieuses dans le royaume d'Italie, a échoué.

Le gouvernement espagnol a publié un décret qui ordonne l'évacuation de San Domingo.

Dernières nouvelles par Queenstown.

Liverpool, 6 mai au soir— Légère baisse du coton.

Londres, 6 mai au soir— Consolidés 90 1/4 à 90 3/4.

Une lettre de M. Sidell

Sur la mort de Lincoln.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* :

Un grand nombre d'Américains qui résident à Paris ont fait célébrer, aujourd'hui, un service solennel à l'occasion de la mort du président des Etats-Unis M. Lincoln. Ce service a lieu à midi, dans l'église américaine épiscopale, rue de Bayard.

A ce propos a été échangée la correspondance suivante :

A monsieur J. Sidell.

Paris, 27 avril.

Cher Monsieur,

J'espère que vous conviendrez avec moi que les Américains du Sud doivent saisir toutes les occasions de répouver les récens assassinats, et c'est pourquoi vous dépasser tout sentiment de haine que je me propose de célébrer une service solennel, auquel Américains du Sud et du Nord sont invités à assister samedi à midi. Il n'y aura pas de sermon ; il y sera seulement récité des Ecritures et la prière de la Pénitence, &c, comme on utilise d'affliction et de regret.

Peut-être serez vous assez bon pour informer d'autres personnes ; ainsi que les dames de votre famille, de cette circonstance, et pen'le pas offrir une occasion désirée, et il ne doit y avoir rien de compromettant pour personne dans une telle démarche.

Veuillez me croire votre très obéissant serviteur,

Au général A. Gurney

Cher Monsieur,

Personne n'a plus profondre avec plus d'horreur et plus de regret que moi la nouvelle des crimes atroces commis à Washington. Personne n'en éprouvera aucun plus vive indignation. Il faut que les assassinats aiguillent à l'insurrection et avec les encouragemens des amis de la cause confédérée.

Il n'y a pas, dans le gouvernement fédéral, des personnages qui fassent l'objet de moins d'hostilité personnelle et de sentimens de vengeance que le président Lincoln et son secrétaire d'Etat.

Je vous prie, vous obligé de m'inviter, ma famille et moi, à assister au service solennel, que vous vous proposez de célébrer demain à votre chapelle, et aux nouvelles nous y rendre simplement pour manifester les sentimens qui vivent du cœur, intérieurs, nous n'hésitons pas à nous agenouiller avec vous dans le but de prier pour les âmes des victimes ; mais la réflexion vous convaincra, j'en suis sûr, que nous ne pouvons pas en cette triste occasion nous donner lieu naturellement à diverses fausses interprétations ; elle serait regardée par les uns comme l'étalage hypocrite d'un regret que nous ne sentions point, par les autres comme une reconnaissance virtuelle de l'injustice de la cause pour la défense de laquelle ont succombé tant de nobles martyrs, et comme un acquiescement implicite de la politique suivie par M. Lincoln depuis son avènement au pouvoir le 1er mars 1861.

Je satisferai avec plaisir à votre demande et informerai de la cérémonie projetée ceux de mes amis confédérés que je verrai aujourd'hui.

Croyez moi bien sincèrement, cher Monsieur, votre ami et serviteur, JOHN SIDELL.

Paris, 28 avril

Corps Législatif.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU LUNDI 1er MAI.

Présidence de M. Schneider, vice-président.

M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER — La parole est à M. le ministre d'Etat pour une communication du gouvernement.

S. E. M. ROUHER, ministre d'Etat. — Un crime odieux a plongé dans le deuil un peuple qui est notre allié et notre ami. La nouvelle de cet attentat a produit dans le monde civilisé un sentiment d'indignation et d'horreur.

M. Abraham Lincoln avait déployé dans la lutte douloureuse qui déchire ses pays cette fermeté calme, cette énergie incomparable qui appartient aux âmes fortes et trempées par la nécessité de l'accomplissement de grands devoirs. Au lendemain de la victoire, il s'était montré généreux, modéré, conciliant—Très bien! très bien!—Il avait hâte de mettre fin à la guerre civile et de rendre, par la paix, à l'Amérique sa splendeur et sa prospérité.—Nouvelles marques d'approbation.

Le premier, châtiment que Dieu inflige au crime est de le rendre impuissant à retarder le triomphe du bien.—Applaudissements.

L'émotion profonde et les hautes sympathies qu'une malfaisante en Europe seront accueillies par le peuple américain comme une consolation et un encouragement. L'œuvre d'apaisement commencée par un grand citoyen sera achevée par la volonté nationale.

Le gouvernement de l'Empereur a fait parvenir à Washington l'assurance d'un ferme et légitime à la mémoire d'un homme d'Etat illustre arraché au gouvernement des Etats-Unis par un exécrable assassinat.

Par ordre de Sa Majesté, j'ai l'honneur de communiquer au Corps Législatif la dépêche écrite par le ministre des affaires étrangères à notre représentant à Washington. Elle est ainsi conçue :

"Paris, le 28 avril 1865.

"Monsieur, la nouvelle de l'attentat dont le président Lincoln vient d'être la victime, a causé au gouvernement impérial un profond sentiment d'indignation. Sa Majesté a pu mesurer la douleur au de ses alliés de cœur, de se rendre après de M. le ministre des Etats-Unis pour l'inviter à en transmettre l'expression à M. Johnson, qui qu'il trouve actuellement à la tête de la présidence. J'ai voulu, moi-même, par la dépêche que je vous ai adressée, en date d'hier, vous faire connaître sans aucun retard l'émotion douloureuse qu'a pu avoir ressentie à la nouvelle du crime qui vient de frapper prématurément un grand citoyen dont les Etats-Unis déplorent la perte.

"Elevé à la première magistrature de la République par le suffrage de son pays, M. Abraham Lincoln avait porté dans l'exercice du pouvoir cette fermeté de caractère s'allient chez lui à l'élévation des principes. Aussi, jamais son âme vigoureuse n'a fléchi devant les redoutables épreuves réservées à son gouvernement.

"Au moment où un crime atroce l'a enlevé à la mission qu'il remplissait avec le sentiment ralliéseux de devoir, il avait la conscience que le triomphe de ses politiques était définitivement assuré. Ses dernières proclamations sont empreintes des pensées de modération dont il était inspiré en ébranlant réellement la tâche de réorganiser l'Union et d'affermir la paix. Le suprême satisfaction d'accomplir cette œuvre ne lui a point été accordée. Mais au recueillant les derniers témoignages de sa haute sagesse, nous lisons que les exemples de bon sens, de courage et de patriotisme qu'il a donnés, l'histoire n'hésitera pas à le placer au rang des citoyens qui ont le plus honoré leur pays. (Très bien! très bien!)

"Par ordre de l'Empereur, je transmets cette dépêche à M. le ministre d'Etat, qui est chargé de la communiquer au Sénat et au Corps Législatif. Le Prince Napoléon unanimement à la pensée de Sa Majesté.—Mouvement unanime d'approbation.

Signé DROUYN DE LHUYS.

Le Corps Législatif, en adoptant à l'unanimité une motion qui lui a été présentée par le Prince Napoléon, a voté une adresse à l'Empereur, à l'appui de la dépêche ministérielle.

Le président Schneider—Messieurs, je veux être l'interprète de votre pensée en exprimant publiquement la douleur et l'indignation que nous avons tous ressentie à la nouvelle de la mort sanglante du président Lincoln.

Cet exécrable attentat a révolté tout ce qu'il y a de noble dans le cœur de la France. Nulle part l'émotion n'a été plus profonde ni plus universelle que dans notre pays.

Aussi, nous nous associons avec énergie aux sentiments et aux sympathies qui ont été manifestés par le gouvernement.—(Oui! oui! très bien!)

Appelé à diriger les affaires dans un temps de crise à jamais mémorable, M. Abraham Lincoln s'était maintenu à la hauteur de ses difficultés mission. Après avoir montré son inébranlable fermeté dans la lutte, il se plaît, par la sagesse de son langage et de ses vues, devoir amener bientôt entre les enfants de la patrie américaine une fraternelle et durable réconciliation. (Très bien! très bien!) Des derniers actes sont le couronnement de sa vie d'honnête homme et de bon citoyen.

Espérons que sa volonté et ses sentiments survivront à lui-même et inspireront au peuple américain de pacifiques et généreuses résolutions. [Nouvelles marques d'approbation.]

La France a gémi de ces luttes sanglantes qui ont affligé l'humanité et la civilisation. Elle désire avec ardeur le rétablissement de la paix dans le sein de cette grande nation, son alliée et son amie. [Très bien! très bien!]

Que nos vœux soient entendus et que la Providence mette un terme à de si douloureuses épreuves ! [Mouvement unanime d'approbation.]

Le Corps Législatif donne acte au gouvernement de la communication qu'il vient de lui faire et demande qu'un extrait de procès-verbal de cette séance soit officiellement adressé au ministre d'Etat. [Assentiment général.]

Grande fête champêtre et bal—Fidèles à leur nom et à leur maître, les Disciples de Béranger sont ingénieux à rechercher les distractions et les plaisirs, et infatigables à mettre en œuvre les moyens de se les procurer. On verra dans nos annonces d'aujourd'hui, qu'ils nous promettent pour le 17 juin prochain, une grande fête champêtre, suivie d'un bal, qui sera donnée à la Loge de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe, c'est-à-dire dans le centre de la ville. Des programmes de cette fête, qui doit être une grande affaire, seront publiés dans quelques jours. En attendant, l'annonce à laquelle nous référons le lecteur, contient tous les renseignemens nécessaires sur les conditions d'entrée et sur les moyens de se procurer des billets. Les industriels qui voudraient s'assurer le privilège d'exploiter, pour cette soirée, le restaurant, la buvette et tout établissement ayant pour but de fournir aux consommateurs les crêmes à la glace, pâtisseries, sucreries, confitures et toute autres articles recherchés dans ces sortes d'occasion, sont invités à envoyer leurs soumissions cachetées au comité administratif qui se réunira le 10 juin, pour adjuger, aux plus offrants, l'exploitation dont il s'agit.

CONCERT DE M. PRÉVOST.—Le concert de M. L. Prévost qui a lieu ce soir à l'Opéra, promet de clore dignement la série des solennités musicales de la saison. Le programme est varié et attrayant, et l'annonce du départ prochain de mademoiselle Fleury contribuera nécessairement au succès de la soirée. Nous espérons donc qu'il y aura foule ce soir à l'Opéra.

THÉATRE DE L'OPERA.— La représentation au bénéfice de M. J. Girard aura lieu demain jeudi 25 mai, sans aucune remise. Nous avons déjà annoncé que le spectacle se composera d'un drame d'Alexandre Dumas, "le Bouffon Taillour," d'une autre pièce fort intéressante, "Orphelin du Parvis de Notre-Dame," et d'un intermède musical.

MITTIE STEPHENS — Cet excellent bateau part tous les mercredis et tous les samedis, à cinq heures de l'après-midi pour les parolesses supérieures. Il va jusqu'à Bayou Sara.

HABITS ET LINGE FAIT POUR LA SAISON.— On trouvera dans les vastes magasins de la maison W. M. Lewis, Nos 31 et 33, hôtesse Tulane, rue du Camp, un assortiment riche et varié de vêtements convenables pour la saison qui vient de s'inaugurer par des chaleurs tropicales. Mérinos, toiles et coutils, et bien d'autres articles élégants se vendent à bon marché dans l'établissement mentionné, et c'est avec confiance que nous le recommandons au public.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—Le jury a décidé que ce sont le Hartford, le Richmond, le Brooklyn, le Lackawanna, le Mount-Vernon, le Pocahontas, le Seminole, le Kineo, le Metacomet, l'Octorora, le Fort Royal, le Kennebeck, l'Itasca, le Galena, le Tecumseh, le Manhattan et le Chickasaw qui se sont emparés du "Tennessee" dans la Baie de Mobile, jusqu'à ce tous les bâtiments, au nombre de douze, qui se trouvaient à une distance de cinq milles qui ont droit à une part du produit de la vente de "Tennessee."

Les Etats Unis contre la goélette Jenny et sa cargaison.—Les réclamants ont été requis de faire connaître les raisons pour lesquelles le navire doit être rendu au marshal, sur le cautionnement de 2,574 40, montant qu'il a déboursé.

Les Etats-Unis contre le sloop Talemaco et sa cargaison.—Le tribunal a refusé une nouvelle audition de cause. Les demandeurs devront payer les frais.

ENQUÊTE.—Cecilia, fille de Rachel et de Samuel Barr, a été écrasée accidentellement à l'île de Jean pour les Dauphins et Espagne, par le char No. 101 de la compagnie des chemins de fer de la Ville. Le jury a rendu un verdict dans le sens.

CONDAMNATION.—Jno. Kelly et Jno. Perlin ont été déclarés coupables, à la Première Cour de District, d'avoir pressé du vin de la Douane, et ils ont été condamnés à payer cent quarante piastres en monnaie courante et deux cents piastres en bons du Trésor des Etats-Unis, à l'angle des rues Dauphine et Toulouse.

INCENDIE.—Un incendie a éclaté, hier matin, entre minuit et une heure, à l'angle des rues Amour et Montégut, Troisième District, et a détruit la résidence de M. Brannon et trois maisons avoisinantes. Deux de celles-ci appartiennent à Mme Hiker et étaient occupées pour quinze cents piastres. Le troisième appartenait à Mme Hiker et étaient assur